



**CR n°2 – Comité Technique Agricole
PAT OURSBELILLE 2015-2016
Mercredi 22 JUILLET 2015 à 9h00**

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean Luc	X		X
Territòri	Saubion Marc	X		X
Territòri	Saint Girons Franck	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien	X		X
C.A. 65	Droguet Christelle	X		X
A.S.U.P.	Rigou Laurent	X		X
M.N.E. 65	Pelosse Karine	X		X
Ets CAZAUX	Délas Robert	X		X
Ets EURALIS	Bazet Marie			X
EARL DES 3 J	Verges Jean Marc	X		X
GAEC DE L'ECHEZ	Monica Jean Dominique	X		X
EARL FORTUNA	Fortuna Jean Pierre	X		X
EARL BELIN	Belin Francis	X		X
EARL DUFFAU	Duffau Pascal	X		X
SAUBION	Saubion Marc		X	X
SALLES	Salles Gilles	X		X
SCEA LAPORTE	Laporte Sylvie		X	X
GAEC DE LA MONTJOIE	Clavé Jean Pierre Gandarias Pierre	X		X
SENSEVER	Sensever Lucien	X		X



1- Accueil et Introduction:

Jean Luc LAVIGNE, Président du « PAT OURSBELILLE » après avoir accueilli les participants a souhaité revenir sur les échéances passées depuis le dernier comité technique agricole (présentation en CODERST du bilan de l'ancien PAT et des actions du nouveau) et a précisé le but de cette rencontre. Cette dernière devait servir à concrétiser par des signatures la charte d'engagement multi-partenaires de bonnes pratiques tout en discutant des actions grande échelle de mise en place de couverts hivernaux. Ainsi, ce compte rendu sera centré sur la charte puisqu'elle a occupé la majorité des discussions de ce comité technique agricole. L'objectif étant d'obtenir l'adhésion et un consensus sur ce sujet.

2- La charte de bonnes pratiques multi-partenaires :

Il a été présenté à l'assemblée la charte de bonnes pratiques avec ses cinq objectifs majeurs et les actions à mettre en place avec des engagements multi-partenaires.

La charte est annexée au présent compte rendu et a obtenu l'accord de principe de tous les signataires agriculteurs présents sauf Monsieur Sensever qui s'accorde un délai supplémentaire de réflexion. Le SIAEP, le consortium et les organismes économiques l'ont aussi validée.

Le président a souhaité la signature de la charte lors d'un communiqué de presse en présence des institutionnels.

3-Le cahier des charges couverts:

Le Président a précisé qu'il était nécessaire de réaliser un cahier des charges pour lancer une procédure adaptée afin de mettre en concurrence des entrepreneurs pour réaliser ces travaux.

Aussi, Mr DAURAIC a lu en l'état un premier jet de cahier des charges à l'assemblée. La seule remarque a été sur le choix des couverts pour que ces derniers soient le moins pénalisant et surtout choisis conjointement avec les agriculteurs.

Le Président a validé le principe de modifier le cahier des charges et précisé que le DCE sera lancé rapidement et le prestataire choisi par le bureau du SIAEP pour respecter la date de pose des couverts.

4-Questions diverses :

Monsieur LAVIGNE a donné la parole à Laurent RIGOU (ASUP 65) pour présenter les avancées de son étude. Il a précisé avoir rencontré une majorité d'agriculteurs et qu'il était en train de construire les cartes et un rapport adapté au langage de tous. Lors du prochain CTA il présentera ses travaux. Suite à cette présentation et aux échanges des thématiques de formations ont été validées.

De plus, il a aussi été demandé où en étaient les actions en ZNA. Mr LAVIGNE et les représentants de Territori ont expliqué qu'ils allaient relancer la commune d'OURSBELILLE et RFF pour faire un point sur l'entretien de leurs espaces.

Tout au long des discussions tous les chargés d'actions du PAT ont tenu à répondre aux questions des agriculteurs en précisant la nature et les attentes des futures actions à mener pour le bon fonctionnement de la nappe phréatique et pour la sauvegarde de sa qualité. Le Président et l'animateur du PAT ont tenu à souligner le rôle que tous peuvent jouer notamment sur la communication ascendante.

Le Président a conclu qu'il n'était pas uniquement demandé aux agriculteurs des efforts et que ces deux années allaient être les années de l'action et de la mise en place à grandes échelles d'innovations. Il a aussi précisé qu'il allait écrire aux ministères de l'agriculture et de l'environnement pour faire évoluer les MAEC. Il a demandé à la CA de préparer des éléments techniques afin de rédiger ce courrier. Il a donné un échéancier pour la rentrée et la signature de la charte.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 12h15 et donné rendez-vous aux membres de la commission à l'automne.